

Intervention 30 janvier 2018
Musée du barreau
Hommage à Thierry Lévy

Discours de Me Delphine Boesel, avocate, Présidente de la section française de l'Observatoire International des Prisons.

« Pour ces personnes, chaque jour nouveau annonce une lutte vouée à l'échec contre le bruit, la saleté, les mauvaises odeurs, l'étouffement et, par voie de conséquence la haine des autres et de soi. »

Ce sont des mots forts écrits, en 2003, dans la préface du 1^{er} rapport que publiait l'OIP sur les conditions de détention en France, par Thierry Lévy.

Nous sommes en 2018, et quel changement par rapport aux constats faits il y a 15 ans. Bien peu et les actualités récentes nous le rappellent inlassablement.

Tout cela pourrait nous décourager ? A quoi tout cela sert-il ? A quoi servons nous si depuis 15 ans, 20 ans et en réalité bien plus, rien ne change réellement ?

Alors il suffit de se plonger dans la préface du 2nd rapport, édité en 2005, toujours rédigée par Thierry Lévy, il y écrivait *« les raisons de se laisser gagner par le découragement sont innombrables mais il y en a une assez forte pour les combattre toutes : les responsables de cette détestable politique pénitentiaire – et je rajouterai modestement pénale et sociale – eux ne sont pas découragés. Ils persistent »*.

On parle plus de la prison, on en parle parfois un peu mieux, loin des seuls faits divers ou déballages sur les mutineries, évasions. Quoique les informations des dernières semaines, accompagnant les mouvements des personnels pénitentiaires font redouter le pire à chaque fois en termes de message sur la prison.

Et ce n'est qu'une semaine après le début du mouvement, et à l'initiative de l'OIP qu'on se pose la question de savoir comment vivent les prisonniers, leurs familles ces mouvements qui « les prennent en otage » et créent encore plus de tension (ces mêmes tensions dénoncées et mises en avant par les personnels dans leurs revendications).

Nous n'avons donc pas le droit de nous décourager et s'il y a bien une chose qui reste encore de Thierry Lévy à l'OIP c'est cette farouche volonté de toujours combattre et ne jamais se résigner.

Il fut le 3ème président de la section française de l'OIP.

L'OIP est né en 1991 à Lyon, en 1996 la section française a été créée, présidée par Catherine ERHEL qui a demandé à Thierry Lévy de lui succéder en 2000.

Il a été le président durant 4 ans, acceptant ce seul engagement associatif ; la première et seule fois qu'il s'engagera dans un mouvement, démontrant l'importance du combat à mener contre l'enfermement mais attestant, j'imagine, surtout de son farouche attachement à la liberté de penser, pour ne pas être enfermé dans des positions collectives que peuvent générer l'engagement militant.

Peu de personnes, présentes aujourd'hui au secrétariat national de l'OIP ou même au conseil d'administration, l'ont connu en tant que Président mais évidemment toutes en ont entendu parler. Il a pu, par son nom et ses prises de paroles, attirer des personnes à s'engager à l'OIP. Tel est le cas de notre directrice adjointe et responsable du plaidoyer, venue à l'OIP parce qu'il en était le président. Certaines personnes, ancien membre du SN, reviennent au sein du conseil d'administration, se souvenant de réunions houleuses où les convictions des uns et des autres se heurtaient,

s'opposaient pour toujours se retrouver dans la lutte contre la prison.

C'est bien l'héritage laissé par Thierry LEVY à l'OIP – même dans les moments les plus difficiles, et nous en connaissons beaucoup aujourd'hui – même lorsque la prison reste ce lieu dont on ne veut pas parler, il faut pouvoir être toujours présent pour lutter contre toutes les formes d'enfermement, contre les pratiques visant à enfermer plus et plus mal.

En cherchant auprès des anciens, ce qu'il avait pu laisser à l'OIP, c'est bien tout cela qui revient : pugnacité, lutte contre l'enfermement dans toutes ses formes et aussi la lutte contre les longues peines. Il en aura connu des condamnés longues peines et vous avez Hugo repris le flambeau et obtenu la suspension médicale de peine de Patrick Henri, pour lui permettre après tant d'années de prison de mourir en dehors de la prison.

Et avec l'OIP, avant même qu'il ne prenne la présidence de l'association, il était à Troyes en 1999 pour défendre les évadés de Clairvaux. Clairvaux qui représentait tellement à cette époque, après Buffet et Bontemps. Il disait aux jurés de la cour d'assises de Troyes, qui jugeait ces 7 hommes « *«En 1972, j'étais là. Cette affaire a marqué les surveillants, les juges et aussi l'histoire du pays. L'histoire de l'abolition de la peine de mort est passée par ici. De même que l'abolition des longues peines passera par ici. Il y a des moments où la cour d'assises est là pour réveiller une opinion léthargique, et ce moment est venu»* ».

J'aimerais pouvoir vous dire que ces mots, prononcés en 1999, il y a donc presque 20 ans annonçaient une réalité proche. Vous savez bien que non.

Et nous en sommes loin mais nous portons toujours ce combat, comme un lourd héritage ; comme une manière de pouvoir toujours ramener l'homme sur le devant de la scène, ne jamais nier l'humanité de ceux que l'on prive de liberté, de ceux que l'on ne veut plus voir

parmi nous, les reléguant parce qu'on ne croit pas en une fraternité, comme pour nier que le pire peut être en chacun de nous. Qu'aucun de ces hommes ou qu'aucune de ces femmes ne sont différents de ceux qui pensent être protégés de tout écart à la norme...

On rétorquera que le but de l'AP n'est pas de priver de dignité les femmes et les hommes qu'on lui demande de garder. Mais face aux concepts sécuritaires, aux volontés de contrôle, de garde et de pouvoir, il est difficile de comprendre les positions constantes de l'AP, qui s'opposent systématiquement aux recours initiés par l'OIP lorsqu'il ne s'agit que d'obtenir un minimum de dignité pour les enfermés(e)s.

A la dernière page de *Nos têtes sont plus dures que les murs des prisons*, il terminait cet essai sur ces mots : « *quand un homme est en cage, il en faut un pour le surveiller, le discipliner, le dominer et le nourrir. Il en faut un autre pour lui prodiguer des paroles apaisantes et un autre pour lui promettre un avenir meilleur et un autre pour lui faire miroiter une libération imminente et un autre pour le ramener à la réalité et tous ces gens sont liés par un grand mensonge qui les asservit et les humilie* »

C'est aussi en s'interrogeant constamment sur nos actions, nos combats pour ne pas contribuer à un tel asservissement ou des telles humiliations que l'OIP rendra toujours hommage à l'homme d'engagement et de combat qu'était son ancien président.